

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS, ENTIÈREMENT VERSÉS

Assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 1909

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1908

Compte de Profits et Pertes

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1909

DERNIERES DÉPÊCHES

4 HEURES DU MATIN

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché est soutenu... New-York, 1er avril.

Table of stock market data with columns for 'PRÉC. BERN.' and 'PRÉC. BERN.' listing various stocks and their values.

STOCK-EXCHANGE

Marché très brillant. Londres, 2 avril. Le marché a été très brillant aujourd'hui.

VALEURS MINIÈRES

Le marché est excellent... Valeurs minières.

Small table of mineral values with columns for 'PRÉC. BERN.' and 'PRÉC. BERN.'.

pant à Madrid que cet après-midi... On a remarqué que la Correspondencia...

INFORMATIONS

Octroi de Paris. Le produit de l'octroi de Paris, pour le mois de mars dernier...

Le régime des mines. La commission des mines, réunie sous la présidence de M. Buisy...

Chemins de fer départementaux. M. Barthou, ministre des travaux publics, a soumis au conseil des ministres...

Le commerce du Royaume-Uni pendant les deux premiers mois de 1909.

Table of trade statistics for the United Kingdom with columns for 'PRÉC. BERN.' and 'PRÉC. BERN.'.

AU PALAIS

Les Sociétés étrangères en France

Une société anglaise, avec des capitaux en sa faveur, a été constituée en France...

A la Chambre

Questions diverses

M. Georges Berry critique la gestion actuelle de l'Opéra et M. Doumergue lui répond.

LA CRISE ORIENTALE

La reconnaissance de la Bulgarie

Le gouvernement bulgare a de nouveau insisté auprès des puissances pour que son indépendance soit reconnue.

LA SITUATION POLITIQUE EN ESPAGNE

Le cabinet Maura

Dans les cercles parlementaires, les impressions pessimistes sont allées en s'accroissant...

Comptoir National d'Escompte de Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1er AVRIL 1909

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE

L'Assemblée est ouverte à 4 heures... M. Alexis Rostand, président...

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs, Au cours de l'année dont nous allons vous rendre compte...

LA CRISE ORIENTALE

La reconnaissance de la Bulgarie

Le gouvernement bulgare a de nouveau insisté auprès des puissances...

LA SITUATION POLITIQUE EN ESPAGNE

Le cabinet Maura

Dans les cercles parlementaires, les impressions pessimistes sont allées en s'accroissant...

ères de nos agences et ont droit à une mention particulière.

Agence de Londres, malgré l'abaissement du taux de l'argent pendant une grande partie de l'année...

Notre représentation à New-York nous a rendu, comme dans le passé, d'utiles services.

Dans le courant de l'année 1908, nous avons pu terminer le rapprochement de la partie reconstruite de l'immeuble de la rue Bergère...

Nous avons mis particulièrement en œuvre les principales opérations réalisées sur le marché de Paris en 1908.

Nous avons également prêté le concours de nos guichets au placement de l'emprunt tunisien 3 0/0...

Nous sommes également partis avec la Banque d'Égypte pour le placement de la Banque d'Égypte...

Nous avons également pris une part active dans le placement de obligations de la Land Bank of Egypt...

Nous avons également pris une part active dans le placement de obligations de la Land Bank of Egypt...

Nous avons également pris une part active dans le placement de obligations de la Land Bank of Egypt...

Nous avons également pris une part active dans le placement de obligations de la Land Bank of Egypt...

Nous avons également pris une part active dans le placement de obligations de la Land Bank of Egypt...

Nous avons également pris une part active dans le placement de obligations de la Land Bank of Egypt...

Nous avons également pris une part active dans le placement de obligations de la Land Bank of Egypt...

Nous avons également pris une part active dans le placement de obligations de la Land Bank of Egypt...

Nous avons également pris une part active dans le placement de obligations de la Land Bank of Egypt...

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. ROSTAND (Alexis), O. M., Président. ULLMANN (Émile), O. M., Vice-Président, Directeur. DE FISCHER (Albert), Comité de Direction.

COMMISSION DE CONTRÔLE

- MM. MARTIN (Georges), M., ancien inspecteur des Finances, Président. ROBERT (Gustave), M., vice-président de la Compagnie la Foncière-Transports.

COMMISSAIRES DES COMPTES

- MM. BOURGOIS (Alfred), M., ancien receveur-percepteur des Finances à Paris. DIÉTERLEN (Philippe), M., membre de la Commission de Contrôle du Comptoir National d'Escompte.

DIRECTION

- M. ULLMANN (Émile), O. M., Vice-Président, Directeur. M. BOYER (Paul), M., Directeur, Administrateur. M. BORBÓ (Guillaume), M., Sous-Directeur. M. MARQUANT (Auguste), M., Sous-Directeur.

CONSEIL D'ESCOMPTE

- MM. BARBET-MASSIN, M., DIOR, M., LAURENT, O. M., POULENG, M., BARBIER, M., DOMANGE, O. M., LECLERC, M., POUPINEL, O. M., BONNARD (DE), M., DUPOND, M., RADUIS, M., FOUXAT, M., LE MARCHAND, M., ROBERT-DEGASCHES, M., CARNAUD, M., FOURET, O. M., LEMOINE, M., CERP, M., CASNE, O. M., LYON, O. M., SALMON, M., CHAPIUS, O. M., GILLAN, M., LOVENBRACH, M., SCHARLOFF, M., CHAUTAUD, M., GUARY-LORILLEUX, M., LYON, O. M., SCHLOSS, M., CLAUDON, M., GUY, M., MANTHON, M., SIEBLOT, M., CLEMONT (DE), M., HAMELLE, O. M., PANHARD, M., SCHER, O. M., COUVREUR, M., HETZEL, O. M., PANSARD, M., VALUY, O. M., DARRASSE, M., HEUGEL, O. M., PIEKRETON, M., VAUCLER, M., DENANT, M., HEUZEY, M., VOLECKEL, M., DESÉGLISE, M., LAGUONIE, O. M., PONSNER, M., WOLFF, M.

Sous la Présidence de M. Mercet, la prospérité du Comptoir n'a cessé d'augmenter et le meilleur éloge à rendre ici à sa mémoire se trouve dans les comptes rendus des derniers exercices qui constatent la situation toujours grandissante de notre Établissement.

Peu de semaines après la mort de notre Président, nous avons eu à déplorer la perte de M. Ludovic de Sincay, qui était également attaché au Comptoir depuis vingt années, d'abord comme Membre de la Commission de Contrôle, puis comme Administrateur.

M. de Sincay aimait notre Établissement, dont il suivait assidûment, comme Membre du Comité de Direction, les opérations journalières jusqu'au moment où le souci de sa santé l'obligea à s'éloigner de Paris. Sa collaboration nous a toujours été précieuse et nous perdons en lui un ami sûr et dévoué.

Nous vous indiquerons plus loin les mesures que nous avons prises pour combler les vides de notre Conseil, et nous vous demanderons de ratifier le choix des Administrateurs que nous avons désignés provisoirement en vertu des dispositions des Statuts.

Les résultats de l'Exercice 1908 sont satisfaisants.

Cependant les opérations traitées au cours de cette année se sont ressenties de la dépression qui s'est produite à la suite du trouble survenu, vers la fin de 1907, sur plusieurs grands marchés de l'Étranger et dont nous vous avons déjà entretenus dans notre rapport de l'année dernière.

Le ralentissement du mouvement commercial et industriel de l'Étranger a eu une répercussion inévitable sur les affaires de notre pays, bien que la France, qui n'avait pas participé aux excès commis pendant la période d'activité exagérée, ait pu traverser indemne la phase troublée dont plusieurs autres grands centres commerciaux ont eu à souffrir.

La cessation presque complète des commandes de l'Étranger, la baisse accentuée d'un grand nombre de matières premières, la stagnation des demandes d'objets fabriqués succédant à une période de production intense, ne pouvaient manquer, en réduisant l'importance des besoins de l'Industrie et du Commerce, de rendre plus difficile et moins avantageux l'emploi des capitaux.

Cet état de choses s'est encore accentué vers la fin de l'année, à la suite de préoccupations de divers ordres, inspirées notamment par la politique extérieure.

Nos efforts pour élargir le cercle de nos affaires et pour agrandir notre clientèle ne se sont pas ralentis.

Vous le constaterez en comparant le total de notre Situation au 31 Décembre 1908, s'élevant à **1.301 millions**, au chiffre de l'année précédente qui n'atteignait que **1.224 millions**.

Les dépôts effectués dans nos Caisses en Comptes de Chèques et d'Escompte, Comptes Courants créditeurs et Bons à échéance fixe se sont accrus de 93 millions et s'élèvent à **975 millions**, contre **882 millions** à la fin de 1907.

Le mouvement des Caisses, des Comptes de Chèques et du Portefeuille marque une diminution, résultat naturel du ralentissement des affaires et de l'importance moindre des concours financiers requis par les places étrangères. Il convient de rappeler cependant que les chiffres atteints pendant l'année 1907 — exceptionnellement active — ont été les plus élevés que nous ayons enregistrés.

En 1908, le mouvement des **Caisses** a été de :

	ENTRÉE	SORTIE
	27 milliards 559 millions	27 milliards 496 millions
contre, en 1907,	28 — 675 —	28 — 619 —

Les **Comptes de Chèques** et d'Escompte ont eu, en 1908, un mouvement de :

	ENTRÉE	SORTIE
	9 milliards 321 millions	8 milliards 749 millions
contre, en 1907,	9 — 391 —	8 — 883 —

Les effets entrés en **Portefeuille** ont atteint :

14 milliards 473 millions en 1908,
contre 14 milliards 824 millions en 1907.

Le fléchissement des entrées en Portefeuille provient exclusivement de la réduction des remises de l'Étranger. Les opérations d'Escompte qui constituent la partie la plus essentielle de notre activité, se sont maintenues. Nous mettons toujours à la disposition de notre clientèle, de plus en plus étendue, toutes les facilités susceptibles de favoriser le mouvement commercial et les affaires d'exportation de la France.

Nous avons ouvert, au cours du dernier Exercice, plusieurs Agences et Bureaux :

A Paris, nous avons établi deux nouveaux Bureaux : Avenue de Villiers et Place Maubert.

Dans la Banlieue, nous avons établi une Agence à Choisy-le-Roi.

Dans les Départements, nous avons créé des Agences à La Rochelle et à Nevers; des Sous-Agences et Bureaux à Brioude, Ganges, Laval, Longwy, Lunéville, Marmande, Morlaix, Saintes et Le Vigan.

A Lyon et à Rouen, nous avons ouvert de nouveaux Bureaux de quartier.

Nos anciennes Agences continuent à nous donner toute satisfaction.

Parmi les Agences françaises, Marseille — en nouveau progrès marqué — tient toujours le premier rang; Le Havre, Bordeaux, Lyon et Nantes figurent au nombre des plus prospères de nos Agences et ont droit à une mention particulière. Nice, Rouen, Montpellier, Reims maintiennent et améliorent leurs résultats favorables.

L'Agence de Londres, malgré l'abaissement du taux de l'argent pendant une grande partie de l'année, a su maintenir l'apport de bénéfices auquel elle nous a habitués. Cette Agence avait installé dans l'enceinte de l'Exposition Franco-Britannique un Pavillon où les exposants français ont trouvé toutes facilités pour leurs opérations journalières.

Les agences d'Outre-Mer, à Bombay et en Australie, continuent à rendre des services au commerce français dans ces contrées, et ont présenté des inventaires honorables.

Celles d'Égypte, travaillant dans un pays qui ne s'est pas encore complètement remis de la crise aiguë de l'année précédente, n'ont pu, tout en réalisant des profits, que limiter prudemment leur activité.

La situation de nos agences de Madagascar est normale et leur exploitation a produit des résultats sensiblement égaux à ceux de l'année dernière. Nous avons ajouté au groupe déjà nombreux d'agences dans ces parages un nouveau bureau à Nossi-Bé.

Notre représentation à New-York nous a rendu, comme dans le passé, d'utiles services.

Nos rapports avec les Banques coloniales françaises, dont le Comptoir est le correspondant officiel, continuent à être excellents.

Dans le courant de l'année 1908, nous avons pu terminer le raccordement de la partie reconstruite de l'immeuble de la rue Bergère avec les constructions déjà existantes. Nous sommes heureux de constater que, par la réunion des Halls (Caisses, Salles de Titres et Guichets destinés au public), nos clients trouvent la commodité et la rapidité de l'expédition de leurs affaires. En même temps, les aménagements nouveaux donnent, à profusion, l'air et la lumière à notre personnel.

Nous avons pris part aux principales opérations traitées sur le marché de Paris en 1908.

Parmi les affaires intéressant des entreprises françaises, auxquelles nous réservons toujours notre préférence, nous citerons la souscription aux Obligations 4 0/0 de la Compagnie Générale des Voitures à Paris, le placement d'Obligations Communales du Crédit Foncier de France, de la Compagnie Générale Française de Tramways, de la Compagnie Générale de Distribution d'Énergie Électrique, de la Compagnie Thomson-Houston, l'augmentation du capital de la Compagnie Générale Transatlantique et de la Compagnie Générale Parisienne de Tramways (Tramways-Sud).

Nous avons également prêté le concours de nos guichets au placement de l'Emprunt Tunisien 3 0/0 et de titres émis par des Gouvernements ou des Sociétés étrangères, notamment de l'Emprunt Chinois de 1908, des Obligations des Chemins de fer Nationaux du Mexique garanties par le Gouvernement Mexicain, des Obligations du Chemin de fer du Nord-Donetz garanties par le Gouvernement Russe, etc.

Nous avons traité directement avec la Banque Hypothécaire du Royaume de Danemark, institution gouvernementale, pour une série de ses obligations 4 0/0.

Nos anciennes et excellentes relations avec le Crédit Foncier Egyptien ont eu une nouvelle consécration par notre intervention dans l'émission d'une série d'Obligations 4 0/0 de cette Société.

Nous avons également pris une part active dans le placement d'Obligations 4 0/0 de la Land Bank of Egypt (Banque Foncière), opération qui avait pour objet de procurer à l'Égypte un surcroît de capitaux dont ce pays avait besoin au lendemain d'une crise sérieuse.

Notre activité s'est exercée, comme vous le voyez, sur un grand nombre de valeurs de toutes provenances et de natures diverses.

Nous tenons, à l'occasion de ce Rapport, à rendre un nouveau témoignage de satisfaction à notre Personnel dont vous connaissez l'attachement à notre Établissement et qui, par son travail et son dévouement, contribue à la prospérité du Comptoir.

Vous savez avec quelle sollicitude votre Conseil veille au bien-être de nos collaborateurs de tous ordres, et vous vous êtes associés, plusieurs fois déjà, aux mesures que nous avons prises en leur faveur.

Nous avons accordé cette année de nouvelles et importantes subventions aux Caisses de nos employés.

La Caisse de Retraites et de Prévoyance, administrée par des représentants choisis par ses Membres, est alimentée par des cotisations prélevées sur les appointements. Nous la dotons aujourd'hui d'une subvention égale à l'ensemble de ses cotisations et le capital, déjà très considérable, appartenant à cette Caisse, permet d'assurer des pensions honorables à nos agents fatigués par la vieillesse, ou à leurs survivants.

L'Association Amicale de Secours et la Caisse Mutuelle des Dames ont également bénéficié d'allocations bienveillantes.

En dehors des subventions accordées à ces Sociétés Mutuelles, nous assumons tous les ans des charges importantes pour assurer ou améliorer le sort de ceux de nos Agents qui ont atteint l'âge de la retraite à une époque où

la Caisse ne fonctionnait pas encore ou ne pouvait leur accorder une pension suffisante. D'autres sacrifices nous permettent d'apporter des secours aux veuves et orphelins d'employés décédés sans ressources, aux agents frappés de maladie et obligés de renoncer au travail, et dans d'autres cas dignes d'intérêt.

Ces charges multiples ne nous empêchent pas de chercher à assurer graduellement plus de bien-être à nos collaborateurs.

C'est ainsi que nous avons apporté une amélioration au traitement initial et établi des règles nouvelles pour l'augmentation progressive des appointements de nos employés les plus modestes. Nous sommes certains que cette marque spontanée de notre bienveillance aura été appréciée par la collectivité de notre Personnel.

A la suite du décès de notre regretté Président, M. Mercet, votre Conseil d'administration a appelé à la Présidence notre Directeur Général, M. Alexis Rostand, qui remplissait déjà les fonctions de Vice-Président depuis le début de l'année 1908.

Vous connaissez les services éminents rendus par M. Alexis Rostand à notre Établissement auquel il appartient depuis plus de quarante ans et vous estimerez, comme nous, que la Présidence ne pouvait être placée entre les mains d'une personnalité plus qualifiée.

La Direction reste confiée à MM. Émile Ullmann et Paul Boyer.

M. Ullmann, attaché également depuis de longues années au Comptoir, a été désigné pour succéder à M. Alexis Rostand comme Vice-Président du Conseil d'administration dont il faisait déjà partie. Vous savez la valeur professionnelle de M. Ullmann et la situation hautement autorisée qu'il a acquise dans le monde financier.

Pour combler les vides qui se sont produits dans le Conseil, nous avons — en usant de la faculté prévue par l'article 18 des statuts — désigné M. Paul Boyer pour le poste d'Administrateur laissé vacant par la mort de M. Mercet. Les qualités si distinguées dont M. Paul Boyer a fait preuve dans ses fonctions de Directeur nous ont paru rendre particulièrement utile sa collaboration aux travaux du Conseil.

Pour remplacer M. Ludovic de Sinçay, nous avons fait choix de

M. Robert Jameson, associé de l'honorable Maison Hottinguer et C^{ie}, dont vous connaissez la haute situation et avec laquelle le Comptoir entretient des rapports fort anciens et des plus amicaux.

L'expérience professionnelle de M. Jameson apporte à votre Conseil un précieux concours.

Nous soumettons la nomination de MM. Boyer et Jameson à votre ratification.

Le mandat de MM. J. Charles-Roux, Calixte Carraby et Albert de Fischer, Administrateurs, étant arrivé à son terme, nous vous proposons leur réélection.

L'un de vos Commissaires, M. Blondeau, ancien contrôleur de l'Administration de l'Armée, est décédé avant d'avoir pu accomplir la mission dont vous l'aviez chargé.

M. Blondeau, dans l'exercice de son mandat, a toujours fait preuve de soins dévoués à vos intérêts. Nous rendons un hommage sympathique à sa mémoire.

Vous aurez à pourvoir à son remplacement.

Sous déduction de tous frais, taxes et charges, et après de très importants amortissements, les résultats de l'Exercice 1908 permettent, comme ceux de 1907, une répartition de 30 francs par action.

Vous avez touché, le 31 janvier, l'acompte habituel de 12 fr. 50 c.

Si vous voulez bien sanctionner par votre vote les comptes que nous vous soumettons, nous vous distribuerons encore, le 31 juillet prochain, 17 fr. 50 c. sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur recevront, sous une déduction analogue, 2 fr., 8521 et nous reporterons à nouveau 1.127.175 fr. 34 c. au crédit du compte des actionnaires.

Après vous avoir rendu compte des résultats de l'Exercice 1908, nous croyons utile de vous entretenir des perspectives d'avenir.

Le début de l'année 1909 a été marqué par l'émission de l'Emprunt Russe 4 1/2 0/0 destiné en grande partie au remboursement des Bons du

Trésor créés en 1904. Cette importante opération à laquelle le Comptoir, de concert avec tous les autres Établissements, a pris une part active, a rencontré, auprès du public, la même faveur que les précédentes émissions du Gouvernement Impérial Russe.

La concentration des fonds qui a suivi cette souscription, s'ajoutant à d'autres causes que nous avons déjà indiquées dans ce Rapport, a déterminé une abondance de capitaux presque sans précédent et un abaissement sensible du loyer de l'argent.

Nous nous plaisons à penser que, d'après une expérience qui s'est souvent vérifiée, cette pléthore de capitaux, dont l'effet n'est pas limité à la France, est l'indice précurseur d'une reprise générale de l'activité commerciale et industrielle.

En vue d'être préparé à cette reprise, votre Conseil considère qu'il est de l'intérêt de notre Etablissement de porter le capital social à 200 millions de francs, suivant l'autorisation résultant d'une décision de votre Assemblée générale extraordinaire du 26 Avril 1900.

Cette décision ne nous est pas inspirée par des besoins immédiats de nos affaires auxquelles nos fonds actuels suffisent. Mais nous devons nous préoccuper de maintenir une proportion judicieuse entre nos ressources sociales propres et les exigences d'un mouvement d'affaires de plus en plus étendu, afin d'être toujours en mesure d'offrir au Commerce et à l'Industrie les facilités nécessaires.

L'augmentation du capital social nous permettra de nous maintenir plus facilement dans la proportion prescrite par nos Statuts entre ce capital et le montant du Passif, mais vous apprécierez qu'il conviendrait de modifier cette disposition statutaire, qui ne répond plus à la situation de notre Etablissement et dont l'application rigoureuse nous exposerait à l'obligation de décliner les dépôts qui pourraient nous être effectués au delà de la limite prévue.

Nous vous convoquerons ultérieurement en Assemblée générale extraordinaire, afin de vous soumettre une proposition visant une modification de l'Article 4, et nous profiterons de cette occasion pour vous demander la modification de certains autres articles de nos Statuts auxquels l'expérience nous a démontré qu'il est nécessaire d'apporter des corrections.

Pour justifier les considérations qui militent en faveur de la décision prise par votre Conseil, il suffit de replacer sous vos yeux la situation du Comptoir, en 1900, avant la dernière augmentation de notre capital et de la comparer à la situation actuelle, pour que vous vous rendiez compte des progrès considérables que notre Etablissement a réalisés au moyen des 50 millions qui sont venus s'ajouter à ce moment à notre fonds social — progrès que nous n'eussions sans doute pas atteints sans ce complément de ressources.

En effet, l'ensemble de nos affaires a presque doublé pendant cette période de neuf années.

Nos Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte ont monté de **273 millions** fin 1899, à **571 millions** fin 1908.

Nos Comptes Courants créditeurs ont passé de **163 millions** à **343 millions**.

Le chiffre de nos Acceptations s'élève à **126 millions**, contre **95 millions** fin 1899.

L'ensemble du Bilan se totalise par **1.301 millions**, contre **719 millions** fin 1899.

Pendant la même période nos répartitions de profits annuels ont progressé de **6 millions** à plus de **10 millions** de francs.

Nos Réserves, qui atteignaient **9 millions** de francs, dépassent, après l'Exercice 1908, le chiffre de **21 millions**.

Ces Réserves sont entièrement liquides.

Le développement de nos affaires dont vous avez pu suivre la progression par nos rapports annuels, mais dont l'étendue ressort mieux de la comparaison des années 1899 et 1908, a été réalisé grâce à l'extension donnée à notre réseau d'Agences qui ont passé, en neuf années :

A Paris et Banlieue	de 25 à 51
Dans les Départements	de 83 à 140
A l'Étranger	de 17 à 23

Les frais de premier établissement nécessités par ces nombreuses et rapides créations, aussi bien que par notre outillage de Paris, sont aujourd'hui complètement couverts.

Nous comptons ne pas arrêter un essor qui a produit des résultats aussi satisfaisants.

Vous reconnaîtrez donc avec nous l'opportunité de procéder à la création de 100.000 actions nouvelles sur lesquelles, naturellement, un droit de préférence sera réservé à nos actionnaires.

Nous comptons faire paraître incessamment dans le *Journal officiel* les publications qui doivent précéder cette opération.

Dès aujourd'hui, nous pouvons vous dire que notre intention est d'offrir les actions nouvelles en souscription dans le courant du mois d'avril au prix de 650 francs.

Les actions nouvelles seront assimilées aux titres actuellement existants pour les résultats de l'Exercice 1909 en cours, le montant nécessaire pour égaliser la jouissance des actions nouvelles devant être prélevé sur la prime de 150 francs comprise dans le prix de souscription.

Le solde de cette prime, déduction faite des frais de l'opération, sera ajouté à nos Réserves.

Le droit de préférence pourra être exercé à titre irréductible, dans la proportion d'une action nouvelle pour trois actions anciennes, et à titre réductible sur la quantité pouvant rester disponible, ces demandes éventuelles étant reçues à l'exclusion de toutes souscriptions émanant de tiers, non actionnaires.

Le prospectus qui sera publié vous renseignera sur les conditions, les termes de versements et les dates de l'opération projetée.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE CONTROLE

MESSIEURS,

Nous sommes heureux de vous dire que l'Exercice 1908 a été favorable aux affaires de votre Société.

Le loyer de l'argent a été cependant, au cours de cette année, moins rémunérateur que pendant l'Exercice précédent; mais, grâce à l'activité déployée dans les services de banque proprement dits et grâce aussi à la part importante prise par le Comptoir aux principales affaires financières effectuées en 1908, les bénéfices acquis justifient largement le maintien du dividende au même chiffre que l'an dernier.

Considérée dans son ensemble, la situation du Comptoir est très satisfaisante. Les principaux chapitres du Bilan sont en nouvelle augmentation; les moyens d'action de la Société se développent par la création d'Agences à Paris et en province; l'outillage, les aménagements intérieurs se perfectionnent: vous avez pu en juger vous-mêmes en visitant les récentes installations du Siège Social.

Nous ne croyons pas être imprudents en déclarant devant vous que l'avenir offre des perspectives très encourageantes pour tous ceux qui sont intéressés à la prospérité du Comptoir National d'Escompte.

Les résultats favorables que nous vous signalons sont dus à l'activité de la Direction et aussi à sa préoccupation constante d'assurer la trésorerie dans des conditions propres à garantir la plus entière sécurité à la clientèle de votre Maison. Cette ligne de conduite se révèle à nous périodiquement par les situations mensuelles qui sont publiées et par les états de trésorerie dressés chaque semaine avec le soin que nous vous avons maintes fois signalé.

Nous avons suivi d'une façon permanente les opérations de l'Exercice

et nous avons constaté qu'elles étaient conformes aux Statuts. Nous avons pris connaissance des procès-verbaux du Conseil d'administration ainsi que du résumé des travaux du Comité de Direction. Nous avons assisté fréquemment aux séances du Conseil et, régulièrement, à celles dans lesquelles la situation mensuelle est arrêtée.

Nos investigations ont porté sur les diverses parties de l'Établissement et, spécialement, sur la Caisse-Espèces et sur les Services des Titres. Ces opérations nous ont toujours donné pleine satisfaction. Nous trouvons ici l'occasion de reconnaître devant vous le dévouement et l'exactitude du personnel de la Société.

Vous remarquerez, en lisant le Bilan, la progression des principaux chapitres. Voici, à ce propos, quelques courtes indications :

Le Portefeuille se présente avec 637.204.321 fr. 65 c.; les valeurs qui le composent sont de nature saine avec une bonne division des risques. Nous avons plaisir à vous dire une fois de plus que les opérations de cet ordre sont suivies avec beaucoup de soin, ainsi que le prouve le chiffre du Contentieux qui ne présente qu'un montant très réduit relativement au nombre considérable et à l'importance des affaires qui alimentent ce compartiment.

Les Reports, 64.708.023 fr. 25 c., sont consentis sur des valeurs très variées, de négociation courante.

Le montant des Rentes, Obligations et Valeurs diverses est de 8.251.081 fr. 93 c., en diminution de près de 6 millions de francs sur l'an dernier. Ce chapitre comprend, comme précédemment, un grand nombre de titres, notamment des actions de banques de premier ordre et, pour un montant important, les valeurs de placement, obligations Ville de Paris, Crédit Foncier, etc., que votre Établissement doit détenir pour pouvoir servir immédiatement les demandes de la clientèle.

Les Participations financières, également très divisées, figurent pour 9.623.095 fr. 50 c. contre 10.880.841 fr. 65 c. au Bilan de l'Exercice précédent.

Nous avons examiné d'une façon particulière les Comptes courants débiteurs, 115.881.462 fr. 86 c., qui comprennent, comme d'habitude, des crédits passagers consentis à de nombreux clients français dans l'Industrie

et dans le Commerce tant intérieur que d'exportation, ainsi qu'à des correspondants de l'étranger.

Ces comptes, ainsi que les Comptes débiteurs par acceptations, sont constamment suivis et ont été, tout récemment encore, l'objet d'une révision générale à laquelle nous avons pris part et qui a fait ressortir la nature parfaitement saine des engagements.

Les Avances garanties, 121.806.435 fr. 23 c., se subdivisent en avances sur documents et marchandises, avances commerciales et de banque sur garanties de tiers, et avances sur valeurs françaises et étrangères; ces opérations sont également surveillées par les services spéciaux et par nous-mêmes.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte figurent pour 571.733.838 fr. 02 c., contre 507.640.021 fr. 92 c., soit une augmentation de 64.093.816 fr. 10 c. Les Comptes courants créditeurs figurent pour 343.248.119 fr. 32 c. contre 313.007.144 fr. 71 c., soit en augmentation de 30.240.974 fr. 61. Le développement de ces deux chapitres confirme les indications favorables que nous vous donnions au début de ce Rapport.

Les Acceptations ressortent enfin au Passif pour 126.020.168 fr. 21.

Le Compte de Profits et Pertes a été établi avec toute la prudence désirable. Les Réserves portées au Bilan sont liquides, et les frais de premier établissement, nécessités par l'extension progressive des services de la Société, sont entièrement couverts.

Déduction faite des impôts, des charges de toute nature et d'importants amortissements et provisions, le Compte de Profits et Pertes présente un solde bénéficiaire de 10.264.975 fr. 52.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les Comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Depuis votre dernière Assemblée, le Comptoir National d'Escompte a été douloureusement éprouvé : tout d'abord par le décès de son Président, M. Emile MERCET, l'un des fondateurs de votre Société. Nous tenons à rendre un hommage ému à l'infatigable dévouement, à l'expérience consommée que M. MERCET avait mis au service de la Société.

Nous avons eu aussi à déplorer la perte de M. Ludovic de SINCAY, membre du Conseil d'administration, ancien Membre de la Commission de Contrôle

prématurément enlevé à l'affection des siens. Nous joignons nos profonds regrets à ceux qui viennent d'être exprimés devant vous.

En remplacement de M. MERCET, le Conseil a appelé à la Présidence M. Alexis ROSTAND, qui se trouvait tout désigné aux suffrages de ses Collègues. Témoins des éminents services qu'il rend à la Société depuis tant d'années, nous ne pouvons que nous féliciter hautement de ce choix si justifié à tous égards.

Aux termes des Statuts, M. Georges MARTIN arrive cette année à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GEORGES MARTIN.
GUSTAVE ROBERT.
PHILIPPE DIETERLEN.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1908

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de votre dernière Assemblée générale.

Nous avons examiné le Bilan qui est soumis à votre approbation et nous avons constaté qu'il résume, fidèlement et clairement, les données d'un inventaire scrupuleusement établi, dans le meilleur esprit de prévoyance. Les chiffres qu'il présente sont en exacte concordance avec les écritures de la comptabilité; toute créance d'un caractère litigieux ou douteux a été intégralement amortie.

Le Bilan est facile à lire et vous pouvez constater que la trésorerie de votre Établissement est aisée, largement pourvue de toutes les disponibilités nécessaires pour faire face aux exigibilités de tout rang.

En résumé, par le caractère extrêmement sain de son actif, l'absence de tout poids contentieux, et les amortissements et provisions qui ont été passés au compte des frais de premier établissement à Paris, en province et à l'étranger, le Capital et les Réserves de la Société sont entièrement liquides et la situation nous paraît éminemment satisfaisante.

Nous ne ferons que fortifier cette impression en attirant votre attention sur quelques-uns des chapitres du Bilan.

Le Portefeuille commercial figure pour 637.204.321 fr. 65 c., en augmentation de 3.679.255 fr. 90 c. sur le chiffre du Bilan précédent. Le papier est de nature commerciale et très divisé.

— 17 —

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 8 millions 251.081 fr. 93 c. contre 14.152.791 fr. 43 c. au Bilan de l'exercice précédent, soit en diminution de 5.901.709 fr. 50 c.; notre vérification nous a fait constater que les valeurs qui composent ce chapitre sont très nombreuses; il y entre, du reste, pour un montant important, les valeurs de placement, obligations Ville de Paris, du Crédit Foncier, etc., que votre Établissement tient constamment à la disposition de la clientèle.

Les Participations financières, également en diminution, figurent pour 9.623.095 fr. 50 c. Ce chapitre, comme le précédent, a été l'objet de la plus prévoyante appréciation.

Vous jugerez, comme nous, que ces deux rubriques ne présentent que des montants peu importants, au regard de l'ampleur des affaires de la Société.

L'examen des chapitres : Comptes Courants débiteurs, Reports, Avances garanties, nous a également donné toute satisfaction.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte figurent pour 571.733.838 fr. 02 c., en augmentation de 64.093.816 fr. 10 c.; les Comptes Courants créditeurs pour 343.248.119 fr. 32 c., en augmentation de 30.240.974 fr. 61 c.

Le développement de ces deux chapitres est un témoignage de la confiance et de la fidélité de la clientèle du Comptoir National d'Escompte.

Les diverses Réserves de la Société s'élèvent à 20.720.091 fr. 85 c.

Après déduction des frais généraux et d'importants amortissements, le compte de Profits et Pertes présente un solde de 10.264.975 fr. 52 c. que votre Conseil vous propose de mettre en répartition.

Avec votre approbation, l'action recevra 6 0/0, soit 30 francs, et la part de fondateur 2 fr. 8521.

Le disponible de l'exercice, 468.009 fr. 12 c., non réparti, ajouté au solde précédent, portera à 1.127.175 fr. 34 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Nous vous proposons d'approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes qui vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Nous avons eu le chagrin de perdre cette année notre très distingué collègue M. Blondeau, et nous nous associons sincèrement aux profonds regrets qu'a causés son décès à tous ceux qui l'ont connu.

Votre Conseil d'Administration a été bien douloureusement éprouvé par les décès de M. Émile Mercet, l'un des fondateurs de votre Société, Président du Conseil d'Administration, et de M. Ludovic de Sinçay, membre du Conseil d'Administration.

Nous tenons à donner ici un hommage respectueusement ému à leur mémoire.

Paris, le 5 mars 1909.

Les Commissaires des Comptes :

BOURGOIS,

DIETERLEN.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

101 847
64 708
166 555

BILAN AU 31

ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE	Fr. 101.846.762 71
PORTEFEUILLE	637.204.321 65
REPORTS	64.708.023 25
CORRESPONDANTS « Effets à l'Encaissement »	69.803.839 70
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	115.881.462 86
RENTES, OBLIGATIONS et VALEURS DIVERSES	<u>185.685</u> 8.251.081 93
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	9.623.095 50
AVANCES GARANTIES	<u>12.774</u> 121.806.435 23
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	128.981.118 66
AGENCES HORS D'EUROPE	<u>250 77</u> 16.377.953 16
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	10.813.802 98
IMMEUBLES	15.841.544 »
TOTAL	Fr. 1.301.139.443 63

DÉCEMBRE 1908

PASSIF

CAPITAL	Fr. 150.000.000 »
RÉSERVES	statutaire Fr. 5.796.713 70
	diverses 6.875.000 »
	spéciale 5.000.000 »
	supplémentaire 1.400.000 »
	immobilière 1.948.378 15
	<u>20.720.091 85</u>
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	Fr. 571.733.838 02
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	343.248.119 32
BONS A ÉCHÉANCE FIXE	60.355.799 95
ACCEPTATIONS	126.020.168 21
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	18.137.284 54
COMPTE DES ACTIONNAIRES	659.166 22
PROFITS ET PERTES (Exercice 1908)	10.264.975 52
TOTAL	Fr. 1.301.139.443 63

~~113 729~~
572
343
60
975

90.220 091 75
105 177 20
28.385.289 65
100 000 00

COMPTE DE PROFITS ET

DÉBIT

RÉPARTITION :		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 10.264.975 fr. 52 c., bénéfices nets de l'exercice	513.248	80
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts Fr. 25 », sur 300.000 actions.	7.500.000	} 9.000.000 »
Dividende — 5 », — — — —	1.500.000	
ENSEMBLE. 30 » soit 6 %.		
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts	112.586	35
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts	171.131	25
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :		
Disponible de l'exercice, non réparti et reporté à nouveau	468.009	12
Fr.	10.264.975	52

PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1908

CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS		
déduction faite des CHARGES ET AMORTISSEMENTS	10.416.904	52
A déduire :		
PRÉLÈVEMENT POUR RÉSERVE IMMOBILIÈRE	151.929	»
<p>151.929 513.248 80 665.177 80</p>		
Fr.	10.264.975	52

90 720 09
 513 248
 21 233 34
 468 009
 21 701 549
 152
 511
 665

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit MM. J. Charles-Roux, Calixte Carraby et Albert de Fischer, administrateurs sortants et rééligibles.

Elle ratifie la nomination de MM. Paul Boyer et Robert Jameson, comme membres du Conseil d'Administration.

Elle donne quitus de la gestion de MM. Emile Mercet et Ludovic de Sinçay, administrateurs décédés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. Georges Martin, membre sortant de la Commission permanente de contrôle.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée réélit MM. Bourgois et Dieterlen, Commissaires des comptes, et leur adjoint M. Joseph Giraud, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1909, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux d'entre eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 1.500 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

OPÉRATIONS

DU

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier de commerce sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est le seul Établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester (Voir le tableau d'autre part).

RECOUVREMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement des effets de commerce, mandats, factures, quittances, etc., sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif spécial.

DÉPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en compte de dépôt productif d'intérêt des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des bons à échéance fixe, aux taux d'intérêts ci-après

De 6 mois à 11 mois	4 1/2 %
De 1 an à 3 ans	3 %

Les bons sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

Les intérêts sont représentés par des bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du déposant.

Les bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS

dans toutes les localités de France et de l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'Étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

OUVERTURE DE CRÉDITS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* achète et vend à tous ses guichets à Paris, en Province et à l'Étranger, les monnaies et billets de banque étrangers.

Il ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

LETTRES DE CRÉDIT

pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires, payables dans le monde entier.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à sa **Succursale**, 2, place de l'Opéra, un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.).

MANDATS DE VOYAGE

Indépendamment des Lettres de Crédit, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a inauguré un service de *Mandats de Voyage*. Ces mandats sont également payables dans le monde entier, et indiquent pour la plupart des pays la somme fixe que le bénéficiaire doit toucher en la *monnaie locale*, de sorte qu'il n'a pas à se préoccuper des questions de change.

Ces mandats offrent donc aux voyageurs des commodités indiscutables en même temps qu'une grande sécurité.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris*, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du *Comptoir* en France ou à l'Étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes des Lois du 10 Juillet 1885 et du 10 Avril 1902, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, aux bureaux de quartier A, 147, boulevard Saint-Germain, U, 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences.

TARIF DE LOCATION

MODÈLES	DIMENSIONS			PRIX			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
N° 1	0m,25	0m,25	0m,50	5 »	»	25 »	40 »
N° 2	0m,25	0m,65	0m,50	10 »	»	40 »	60 »
N° 3	0m,65	0m,65	0m,50	15 »	»	50 »	100 »
Quart de coffre . .	1m,20	0m,65	0m,50	»	35 »	»	125 »
Demi-coffre . . .	1m,20	1m,30	0m,50	»	50 »	»	200 »
Coffre-fort entier .	2m,25	1m,30	0m,50	»	100 »	»	400 »

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, etc.

RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* possède un service d'*Études financières* chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journellement tous documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obligations sont offertes au public, et de cette façon, les clients du *Comptoir* peuvent, lorsqu'ils en font la demande *par l'entremise du siège où ils ont leur compte*, être constamment renseignés sur l'origine et la marche des affaires qui les intéressent.

DÉPOTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office, sans frais, les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant, valeur cinq jours après l'échéance, pour les encaissements effectués à Paris, et quinze jours après l'échéance pour les encaissements effectués sur d'autres places ou en monnaie étrangère, sous déduction des frais et suivant le cours du change.

Les droits de garde sont fixés par semestre à 0 fr. 05 c. par 20 francs de rente ou fraction de 20 francs. — 0 fr. 05 c. par titre d'une valeur de 500 francs ou au-dessous. — 0 fr. 10 par chaque titre d'une valeur de 501 à 1.000 fr. — 0 fr. 15 c. par chaque titre d'une valeur de 1.001 fr. à 2.000 fr., et ainsi de suite, de manière que chaque mille francs élève les droits de 0 fr. 05 c. Le présent tarif est diminué de moitié pour les titres nominatifs. Le minimum de perception par semestre est de 0 fr. 25 c. par nature de valeur.

Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année; ils sont acquis au *Comptoir National d'Escompte de Paris* pour tout semestre commencé.

Les droits de garde sont réduits de moitié pour le semestre en cours quand le dépôt est fait dans les trois derniers mois du semestre.

Tout dépôt qui n'a pas été retiré le jour même où expire le semestre est considéré comme renouvelé aux conditions du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, à ce moment.

Le déposant reçoit un récépissé spécial, avec indication des numéros et de la nature des titres. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, de retrait partiel et ce, afin que mention puisse en être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts de fondateur du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde. Il en est de même pour ses Bons à échéance.

DÉPOTS DE TITRES

dans les Agences du *Comptoir National d'Escompte de Paris*
à l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts dans ses Agences à l'Étranger.

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'Étranger.

SOUSCRIPTIONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscriptions dans les Départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellements de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissements de titres amortis, etc., suivant conditions spéciales.

GARANTIE contre les RISQUES
de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs auxquelles le Comptoir peut donner cette garantie est envoyée sur demande.

VALEURS DE PLACEMENT

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre sur simple demande et **sans aucuns frais** des :

Obligations des Chemins de fer du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations Ville de Paris, du Crédit foncier, Bons Panama, etc.

AVANCES SUR TITRES

Le *Comptoir* prête sur titres français et étrangers, à des conditions qui varient suivant la nature des valeurs,

Les fonds sont remis séance tenante à l'emprunteur, qui peut se libérer à toute époque, même partiellement.

En outre, le *Comptoir* ouvre sur dépôt de titres, des *Comptes courants garantis* qui permettent aux titulaires de prélever, de verser, de prélever à nouveau et ainsi de suite, suivant leurs besoins et convenances, toutes sommes dans les limites du crédit qui leur a été consenti.

Des carnets de chèques sont remis sur demande, pour l'usage de ces comptes.

ORDRES DE BOURSE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge d'exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'Étranger les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par les clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui serait transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des télégraphes.

Mines de Zinc de Montolieu. (Obligations.)
 Nantaise de Navigation à Vapeur (Compagnie). (Actions et Obligations 5 0/0.)
 Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)
 Nickel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
 Nouvelles Galeries réunies (Société Française des). (Obligations.)
 Omnibus et Tramways de Lyon (Compagnie des). (Actions et Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)
 Papeteries de Clairefontaine « L. Nusse, E. Bodet et C^{ie} ». (Actions.)
 Papeteries du Limousin. (Actions et Obligations.)
 Papiers Couchés (Société Française). (Obligations.)
 Paris-France (Société). (Actions et Obligations 5 0/0.)
 Passage Jouffroy. (Actions.)
 Petitcollin. (Actions.)
 Petit Méridional et autres publications (Société du). (Actions.)
 Pétroles (Compagnie Générale des). (Actions.)
 Pétroles (Compagnie Industrielle des). (Obligations.)
 Plâtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Act. et Oblig.)
 Pointe-à-Pitre (Soc. Indust. et Agric.) (Actions.)
 Port de Rosario. (Obligations.)
 Port-Saint-Louis-du-Rhône (Société Commerciale de). (Obligations, Actions et Parts de fondateur.)
 Préchacq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Oblig.)
 Produits Chimiques de la Seine. (Actions et Obligations.)
 Pyrites de Huelva. (Actions et Obligations.)
 Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale (Société des). (Obligations.)
 Senelle-Maubeuge (Société Métallurgique). (Actions et Oblig.)
 Soie du Chardonnet. (Actions.)
 Sucreries et Distilleries de Francières (Société Anonyme des) par Estrées-Saint-Denis. (Actions.)
 Sucrière de Sarmato. (Actions.)
 Teinture et Produits Chimiques de Lyon-Charpennes (Société Générale de). (Obligations.) En liquidation.
 Thomson-Houston (Compagnie Française). (Obligations 4 0/0 et Actions.)
 Trafic Maritime (Société Marseillaise). (Obligations.)
 Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
 Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations 5 0/0.)
 Tramways (Compagnie Nouvelle Lyonnaise). (Obligations.)
 Tramways (Compagnie Générale Française de). (Actions et Obligations 4 0/0. De 1 à 2.131, 3 0/0 2^e série.)
 Tramways (Compagnie Générale Parisienne de). (Actions de priorité 5 0/0, Actions ordinaires et Actions de jouissance.)

Tramways Electriques et Omnibus de Bordeaux (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
 Tramways de Cambrai et de St-Quentin. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
 Tramways de Nice et du Littoral (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
 Tramways de Rouen. (Actions Jouissance et Obligations.)
 Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et Actions et Obligations.)
 Transatlantique (Compagnie générale). (Actions et Obligations.)
 Tréfileries et Laminiers du Havre. (Actions.)
 Usines du Castelet. (Actions.)
 Verreries de la Mulatière (Société Anonyme des). (Actions.)
 Viscose (La). (Actions.)
 Voitures à Paris. (Actions Obligations 3 1/2 0/0 et 4 0/0.)
 Wagons-Foudres 5 0/0. (Obligations, Actions et dixièmes de Parts.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

British South African Explosives C^o Limited.
 Eclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.)
 Electricité à Liège (Compagnie Internationale d'). (Obligations.)
 Etains et Wolfram du Portugal. (Actions.)
 Golden Horse Shoe. (Actions.)
 Industrie Houillère de la Russie Méridionale (Société d'). (Actions et Obligations.)
 Industrie Minière d'Ekaterinovka. (Actions et Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)
 Madrilène du Gaz (Compagnie). (Actions et Obligations 4 0/0 et Actions privilégiées.)
 Mines de Kassandra (Société Ottomane des). (Actions privilégiées, Actions ordinaires, Parts fondateur et Actions jous.)
 Mines de Montecatini. (Actions.)
 Minière de la Estrella (Société). (Actions.)
 New-York, New Haven and Hartford Railroad. (Obligations.)
 Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)
 Port de Para. (1^{re} hypothèque. Obligations 5 0/0 1906.)
 Régie cointéressée des Tabacs Ottomans. (Actions.)
 Tabacs Portugais. (Actions et Parts de fondateur.)
 The Queensland Copper. Company Limited. (Actions.)
 Thomson-Houston de la Méditerranée (Compagnie d'Electricité). (Actions.)

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie également les coupons échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

Agences, Succursale et Bureaux de quartier
 DU
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- | | |
|--|---|
| A. Boulevard Saint-Germain, 147. | U. Avenue des Champs-Élysées, 49. |
| B. Rue de Rivoli, 122. | V. Rue Marbeuf, 43. |
| C. Boulevard Diderot, 23 (Gare de Lyon). | Y. Avenue d'Orléans, 85. |
| D. Rue Rambuteau, 2. | X. Rue du Commerce, 40 (Grenelle). |
| E. Rue Turbigo, 16. | Z. Faub. St-Honoré, 124, et Rue de Penthièvre, 46. |
| F. Place de la République, 21. | AB. Boulevard Haussmann, 89. |
| G. Rue de Flandre, 2. | AC. Rue de Ménilmontant, 39. |
| H. Rue du Quatre-Septembre, 2. | AD. Boulevard Barbès, 25. |
| I. Boulevard Magenta, 80-82. | AE. Rue Lafayette, 44. |
| J. Boulevard de Strasbourg, 7. | AF. Boulevard Voltaire, 199. |
| K. Boulevard Richard-Lenoir, 92. | AG. Chaussée de la Muette, 2 (Passy). |
| L. Rue de Clichy, 86. | AH. Avenue Bosquet, 47 bis. |
| M. Avenue Kléber, 87. | AI. Rue Saint-Antoine, 100. |
| N. Avenue Mac-Mahon, 35. | AJ. Rue d'Auteuil, 50. |
| O. Boulevard Montparnasse, 71 (Gare Montparnasse). | AK. Rue du Havre, 9, et rue de l'Isly, 2. |
| P. Faubourg Saint-Antoine, 27. | AL. Rue Demours, 112. |
| R. Boulevard Saint-Michel, 53. | AM. Rue Lagrange 19, (place Maubert). |
| S. Avenue des Gobelins, 2 bis. | AN. Avenue Victor-Hugo, 96. |
| T. Boul. de Courcelles, 2, et aven. de Villiers, 1. | AO. Faubourg du Temple, 49, et rue Bichat, 2. |

BUREAUX DE BANLIEUE :

ASNIÈRES, rue Saint-Denis, 6. — AUBERVILLIERS, route de Flandre, 55 (Quatre-Chemins). — CHARENTON, rue de Paris, 50. — CHOISY-LE-ROI, rue du Pont, 17. — CLICHY-SUR-SEINE, boulevard National, 106. — ENGHIEU-LES-BAINS, Grande-Rue, 47. — IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54. — LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. — MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Pré, 48. — NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92. — NOISY-LE-SEG, 1, rue de la Gare. — PARC SAINT-MAUR, rue de la République, 15 bis. — SAINT-DENIS, rue de Paris, 88. — SCEAUX, rue Houdan, 27.

AGENCES EN FRANCE :

- | | | | |
|----------------------|---------------------|------------------|------------------------|
| ABBEVILLE | CAVAILLON | HAZEBROUCK | PÉRIGUEUX |
| AGEN | CETTE | ISSOIRE | PEFPIGNAN |
| AIX-EN-PROVENCE | CHAGNY | ISSOUDUN | REIMS |
| ALAIS | CHALON-SUR-SAONE | JARNAC | RENNES |
| ALBI | CHARTRES | LANDERNEAU | RIOM |
| AMIENS | CHATEAURENARD | LAVAL | RIVE-DE-GIER |
| ANGERS | CHATEAUCLOUX | LÉZIGNAN | ROANNE |
| ANGOULÊME | **CHATEL-GUYON | LIBOURNE | ROCHELLE (LA) |
| ARLES | CHATILLON-SUR-SEINE | LILLE | ROMILLY-SUR-SEINE |
| AUBAGNE | CHERBOURG | LIMOGES | ROUBAIX |
| AURILLAC | CHOLET | LONGWY | ROUEN |
| AVIGNON | CLERMONT-DE-LOISE | LUNÉVILLE | SAINT-BRIEUC |
| **BAGNÈRES-DE-LUCHON | CLERMONT-FERRAND | LYON | SAINT-CHAMOND |
| *BAGNOLS-SUR-CEZE | CLERMONT-L'HERAULT | MACON | SAINT-DIÉ |
| BAR-SUR-SEINE | COGNAC | MANOSQUE | SAINT-ÉTIENNE |
| BAYONNE | COMPIÈGNE | MANS (LE) | SAINT-GERMAIN-EN-LAYE |
| BEAUCAIRE | CONDÉ-SUR-NOIREAU | MARMANDE | SAINT-JUNIEN |
| BEAUNE | DAX | MARSEILLE | SAINT-QUENTIN |
| BEAUVAIS | DIEPPE | MAZAMET | SAINTE |
| BÉDARIEUX | DIJON | MELUN | SALON |
| BELFORT | DOUAI | MONTBÉLIARD | SOISSONS |
| BERGERAC | DUNKERQUE | MONT-DE-MARSAN | TOULON |
| BÉZIERS | ELBEUF | **MONT-DORE (LE) | TOULOUSE |
| BIARRITZ | EPERNAY | MONTPELLIER | TOURCOING |
| BLOIS | EPINAL | MORLAIX | TOURS |
| BORDEAUX | FERTÉ-BERNARD (LA) | MOU | TROUVILLE-DEAUVILLE |
| *BOURBOULE (LA) | FERTÉ-MACÉ (LA) | NANCY | TROYES |
| BREST | FIRMINY | NANTES | VALENCIENNES |
| BRIOUE | FLÈCHE (LA) | NARBONNE | VERSAILLES |
| CAEN | FLERS | NEVERS | VICHY |
| CALAIS | FONTAINEBLEAU | NICE | VIENNE |
| CANNES | GANGES | NIMES | VIGAN (LE) |
| CARCASSONNE | GRAY | ORANGE | VILLEFRANCHE-SUR-SAONE |
| CARPENTRAS | GRENOBLE | ORLÉANS | VILLENEUVE-SUR-LOT |
| CASTILLON | HAVRE (LE) | PAU | VIRE |
| CASTRES | | | |

AGENCES A L'ÉTRANGER :

- | | | | |
|------------|-----------------------|--------------|-----------------|
| ANGLETERRE | ESPAGNE | MADAGASCAR | ÉGYPTE |
| LONDRES | SAINTE-SÉBASTIEN | TANANARIVE | ALEXANDRIE |
| LIVERPOOL | PRINCIPAUTE de MONACO | TAMATAVE | LE CAIRE |
| MANCHESTER | MONTE-CARLO | MAJUNGA | AUSTRALIE |
| TUNISIE | BELGIQUE | DIÉGO-SUAREZ | SYDNEY |
| TUNIS | BRUXELLES | TULÉAR | MELBOURNE |
| BIZERTE | **OSTENDE | NOSSI-BÉ | INDES ANGLAISES |
| SFAX | | MANANJARY | BOMBAY |
| SOUSSE | | | |

(*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.